



Le LORETTAIN

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

Mardi 15 mai : jour de recensement au Canada

Au cours des deux premières semaines de mai, 11,8 millions de ménages Canadiens recevront un questionnaire du Recensement de la population.

Le recensement est la plus vaste enquête menée au Canada et il permet d'obtenir une image statistique détaillée des caractéristiques démographiques, sociales et économiques des Canadiens à un moment précis dans le temps. En outre, comme il a lieu tous les cinq ans, le recensement permet d'effectuer des comparaisons au fil du temps.

Les administrations publiques, le milieu des affaires, les associations, les organismes communautaires et les médias font partie des nombreux groupes qui utilisent les données du recensement. Ces données permettent entre autres de planifier d'importants services communautaires (soins de santé, enseignement, garderies), d'établir des politiques en matière d'emploi, de prévoir la demande des consommateurs et d'analyser les changements importants au sein des industries agricoles et alimentaires.

Le samedi 26 mai UNE JOURNÉE PASSEPORT-ENFANT

Suzanne Beauchamp

Le Service de la protection publique de la Ville de Sainte-Foy organise, en collaboration avec le restaurant McDonald's du 6565, boulevard Wilfrid-Hamel, une journée Passeport-Enfant, le samedi 26 mai 2001, de 9 h à 15 h. Tous les parents dont l'enfant fréquente l'école primaire sont invités à participer à cet événement, accompagnés de leur rejeton.

LE SAMEDI 26 MAI, DE 9 H À 15 H

À cette occasion, deux policiers seront présents pour relever, avec le consentement des parents, les empreintes digitales des enfants. Le personnel du restaurant sera chargé de les photographier. Les empreintes digitales et la photographie seront insérées dans un Passeport-Enfant, qui sera remis gratuitement aux parents. Ainsi, ils seront les seuls à posséder ces informations. Quant aux enfants qui ont déjà leur Passeport-Enfant, ils pourront faire reprendre leur photographie. Les enfants devront être accompagnés d'un parent.

LE PASSEPORT-ENFANT

Le Passeport-Enfant est un outil simple mais précieux. Il permet de mieux faire face aux situations de disparition ou d'enlèvement. Sous forme de livret personnalisé, le Passeport-Enfant permet aux parents de tenir à jour tous les détails susceptibles de faciliter le travail des policiers si leur enfant venait à disparaître : identité, description physique, photographies, empreintes digitales, groupe sanguin, signes particuliers et autres renseignements.

Toute particularité de l'enfant pourra y être indiquée et les parents, avec leur enfant, en seront les seuls propriétaires.

Pour obtenir plus d'informations sur l'activité du 26 mai ou sur le programme Passeport-Enfant, prière de communiquer avec le Service de la protection publique, en composant le 650-7901 poste 2191.

SPECTACLE ANNUEL DE TEMPS-DANSE



C'est sous le thème « Le temps d'une danse » que se déroulera le spectacle annuel de Temps-Danse au Collège Saint-Augustin, 4950 rue Lionel-Groulx à Saint-Augustin-de-Desmaures.

**Dates : le samedi 5 mai à 19h00
Le dimanche 6 mai à 13h00**

Les billets seront disponibles à l'entrée au coût de 6,00 \$. L'organisme tient à remercier ses commanditaires : la Caisse Desjardins de L'Ancienne-Lorette, La Tanière, Arts sports et costumes ainsi que Ginette Fortin, massothérapeute.

Pour renseignements : Sylvie-France Duchesne, 871-9477, conseillère pour le spectacle.

Adresse de Temps-danse : <http://temps-danse.iquebec.com>

*Il est presque arrivé,
à nos portes...*



AVIS DE CHANGEMENT

HORAIRE DE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Veillez prendre note du changement d'horaire pour le ramassage des ordures ménagères. À compter du début de mai, on revient à deux cueillettes par semaine pour une période de six mois, soit jusqu'à la fin octobre 2001, selon la cédulé suivante :

-pour les résidences situées du côté Ouest de la rivière Lorette : les lundis et jeudis. Exceptionnellement, au cours de la première semaine de mai, il n'y aura qu'une seule cueillette, soit le jeudi 5 mai, et à compter de la semaine suivante, l'horaire reprendra à deux cueillettes.

-pour les résidences situées sur le côté Est de la rivière Lorette : les mardis et vendredis, la première cueillette débutant le mardi 1er mai.

RAMASSAGE DES BRANCHES

Veillez prendre note que le Service des travaux publics procédera au ramassage de branches au cours de la semaine du 14 mai prochain.

Comment procéder : - Inscription téléphonique obligatoire, à l'hôtel de ville, au numéro 872-9811, du lundi au vendredi, entre 8h30 et 16h30.
- La date limite d'inscription est le vendredi précédant la journée du ramassage.

FÉLICITATIONS

Le 23 mars dernier, au Centre Mgr Bouffard à Québec, avait lieu une assemblée spéciale afin d'élire 2 représentants des locataires pour siéger sur le conseil d'administration de l'Office municipale de la Ville nouvelle.

Madame Paule Rioux, dont la candidature a été proposée par l'Association des locataires de Place des Pionnières, a été élue pour représenter les locataires des villes de banlieue.

Félicitations à Madame Rioux; nous sommes convaincus qu'elle saura bien remplir le mandat qui lui échoit.

Marcel Godin, directeur OMH

À L'HONNEUR !

M. Guy Pelletier, propriétaire du Supermarché GP de la rue Notre-Dame à L'Ancienne-Lorette, a récemment reçu l'Ordre du mérite du commerce de détail décerné par le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec.

Cette attestation honorifique a pour but de reconnaître le leadership et l'engagement des entrepreneurs dans leur communauté.

ERRATUM

Dans la dernière édition du Loretain, nous mentionnions les honneurs remportés aux Jeux du Québec à Rimouski par la Loretaine Julie Gariépy. Or, ce n'est pas une mais deux médailles d'or que Julie a rafflé en nage synchronisée. Bravo Julie !

AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, assistante-greffier de la Ville de L'Ancienne-Lorette, que le Conseil, lors de la séance générale tenue le 10 avril 2001, a adopté le règlement numéro V-1298-01 fixant la tarification pour la programmation estivale du programme Vacances-Été.

QUE ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis, conformément à la Loi.

QUE toute personne qui désire prendre connaissance de ce règlement peut le faire à l'Hôtel de Ville, pendant les heures d'ouverture.

L'ANCIENNE-LORETTE, CE 11 AVRIL 2001

L'assistante-greffier,

Linda M. Simard, o.m.a.

Bibliothèque Marie-Victorin

*Tu calendrier
de mai*

Le mardi 1^{er} mai à 13 h 40 :
Heure du conte « Un drôle d'œuf de Pâques »

Le mardi 8 mai à 13 h 30 :
Les Amis du livre

LES AMIS DU LIVRE

Ils sont passionnés par la lecture et partagent avec plaisir cette passion.

En leur compagnie vous ferez de belles découvertes dans une atmosphère chaleureuse. Un rendez-vous mensuel qui alimente votre goût de lire. Pour plus d'informations, communiquez avec la responsable de cette activité, Mme Danielle Le Boulaire au 872-3899.

Date : Le mardi 8 mai Heure : 13 h 30 à 15 h 30

Endroit : Salle Lionel-Allard Clientèle : Adultes

HEURE DU CONTE

" UN DRÔLE D'ŒUF DE PÂQUES "

Nunuche n'est pas capable de pondre. Et... elle s'était fait jouer un tour par le coucou? Heureusement, des oiseaux vont lui venir en aide..

Date : Le mardi 1er mai

Heure : 13 h 40 à 14 h 40

Endroit : Agora du Jardin-de-rêve

Clientèle : Enfants de 3 à 5 ans déjà inscrits

Animatrice : Linda Lacasse

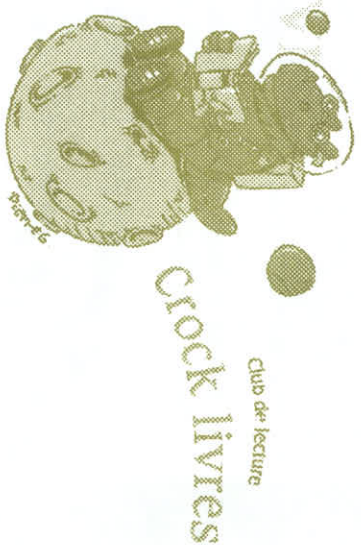
Crock-livres

Persuadée que la lecture c'est amusant même l'été, la Bibliothèque Marie-Victorin invite les jeunes lecteurs de 6 ans (avoir complété sa 1ère année) à lecture 13 ans à s'inscrire au club de lecture Crock-livres.

La popularité de ce projet n'a jamais cessé de croître. On invite donc les jeunes à ne pas oublier de se présenter le mercredi 13 juin dès 19 heures à la soirée d'inscription avec leur carte d'abonné.

À suivre dans le prochain Loretain ou consulter notre site web à l'adresse suivante :

<http://www.bibliothèques.qc.ca>



OFFRES D'EMPLOI ACTIVITÉS AQUATIQUES

BANQUE DE SURVEILLANTS-SAUVETEURS

Constitution d'une liste de réserve de surveillants-sauveteurs pour combler potentiellement des besoins supplémentaires ou de remplacement de personnel à la piscine municipale. Les personnes doivent être disponibles pour travailler à temps partiel ou à temps plein, du lundi au dimanche, durant la période du 10 juin à la fin août 2001.

Exigences

- Avoir obligatoirement sa certification de sauveteur national au minimum.
- Être dûment accrédité par un organisme reconnu dans le secteur aquatique (fournir une copie des cartes de compétences).
- Être âgé de 17 ans au 30 juin 2001.
- Posséder une expérience comme surveillant et/ou comme moniteur dans une piscine publique.
- Être disposé à travailler sur des horaires flexibles selon les besoins.
- Posséder un numéro d'assurance sociale.

Qualités personnelles

- Leadership
- Sens des responsabilités
- Dynamisme

Salaires

7.90 \$ / heure

Début de l'emploi

Semaine du 11 juin 2001 si la température le permet.

Procédure :

Les personnes intéressées à remplir un de ces emplois doivent remplir un formulaire de demande d'emploi et le retourner dûment complété à l'Hôtel de Ville à l'attention du directeur général, 1575, rue Turnel, L'Ancienne-Lorette, G2E 3J5, avant le **jeudi 4 mai à 16h30**.

Bien que seule la forme masculine des fonctions et des adjectifs soit utilisée, ces emplois s'adressent autant aux femmes qu'aux hommes.